

avec





CHARENTE



Améliorez la performance énergétique de votre logement Avec MaPrimeRénov'

UNE RÈGLE IMPÉRATIVE

Les travaux ne doivent en aucun cas commencer avant l'obtention de l'accord du ou des organismes sollicités.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

prendre contact
au 05-45-95-62-02
ou contact.charente@soliha.fr



MaPrimeRénov' finance les travaux de rénovation énergétique dans votre logement, afin de vous permettre de gagner en confort tout en réduisant significativement vos factures énergétiques sur le long terme.

Il s'agit également de participer à la lutte contre le réchauffement climatique, en réduisant ses consommations d'énergie, en améliorant la performance de son logement, en adaptant son mode de vie et son comportement, en choisissant des équipements et des matériaux efficaces, appropriés et durables.

QUI SOMMES NOUS?

Tiers de confiance indépendant de toute logique de commercialisation de matériaux ou équipements, SOLIHA, agréé Mon Accompagnateur Rénov', est une association à but non lucratif, qui œuvre depuis 1970, à l'amélioration des conditions de logement des particuliers sur le Département de la Charente.

AVANTAGES DE L'ASSISTANCE A MAÎTRISE D'OUVRAGE SOLIHA

Un accompagnement sur mesure sur les aspects technique, financier, administratif et social vous permettant de :

- Bénéficier, lors d'une visite à domicile, d'un Audit Energétique qui permettra de prioriser les travaux à réaliser
- Avoir connaissance de tous les dispositifs d'aides et profiter d'un accompagnement pour les mobiliser
- Garder le choix de l'entreprise qui réalisera les travaux
- Bénéficier d'une visite à l'issue des travaux, permettant de valider le versement des aides financières
- Selon les financements mobilisés, le coût de l'accompagnement apporté par SOLIHA pourra être en grande partie pris en charge par les organismes financeurs.

QUI PEUT BÉNÉFICIER DE MaPrimeRénov'

MaPrimeRénov' est accessible à tous les propriétaires, quelle que soit l'étiquette énergétique du logement.

POUR QUEL MONTANT?

L'aide est déterminée en fonction de votre projet et de votre catégorie de ressources (bleu, jaune, violet ou rose)





DEUX OPTIONS S'OFFRENT A VOUS:

Une rénovation globale et performante

Vous souhaitez réaliser une rénovation performante, en traitant plusieurs postes de travaux en même temps ?

Choisissez « MaPrimeRénov' Parcours accompagné »

Les conditions d'octroi :

- Ne pas commencer les travaux avant d'avoir obtenu les accords de financement
- Le logement doit avoir plus de 15 ans
- Le projet de travaux doit permettre au logement de faire un saut de deux étiquettes énergétiques minimum
- Il est obligatoire de réaliser au moins deux gestes d'isolation
- Les travaux devront être réalisés par une entreprise RGE
- Vous devrez vous faire accompagner dans vos démarches par un opérateur agréé par l'ANAH (SOLIHA est agréé Mon Accompagnateur Rénov')
- Vous devrez occuper le logement à titre de résidence principale pendant 3 ans après les travaux.

Les travaux:

IsolationMenuiseries

Chauffage

Ventilation

Comment solliciter l'aide :

En vous inscrivant sur le site : https://www.monprojet.anah.gouv.fr Notre équipe est à votre écoute en cas de difficultés rencontrées

Une rénovation ciblée

Vous souhaitez réaliser une rénovation ciblée, sur un poste de travaux en particulier ?

Choisissez « MaPrimeRénov' »

MaPrimeRénov' est une aide accessible directement depuis une plateforme numérique. Ainsi, vous pouvez réaliser vos démarches seul et déposer votre dossier sur : https://www.maprimerenov.gouv.fr

CRITÈRES DE RESSOURCES

Montant du revenu fiscal de référence figurant sur votre dernier avis d'imposition. L'aide est déterminée en fonction de votre projet et de votre catégorie de ressources (bleu, jaune, violet ou rose).

Nbre de personnes composant le ménage (foyer fiscal)	Revenu Fiscal de Référence (RFR)			
	MaPrimeRénov'Bleu Mieux chez moi, mieux pour la planète	MaPrimeRénov'Jaune Mieux chez moi, mieux pour la planète	MaPrimeRénov'Violet Mieux chez moi, mieux pour la planète	MaPrimeRénov'Rose Mieux chez moi, mieux pour la planète
1	jusqu'à 17 009 €	jusqu'à 21 805 €	jusqu'à 30 549 €	a partir de 30 550 €
2	jusqu'à 24 875 €	jusqu'à 31 889 €	jusqu'à 44 907 €	a partir de 44 908 €
3	jusqu'à 29 917 €	jusqu'à 38 349 €	jusqu'à 54 071 €	a partir de 54 072 €
4	jusqu'à 34 948 €	jusqu'à 44 802 €	jusqu'à 63 235 €	a partir de 63 236 €
5	jusqu'à 40 002 €	jusqu'à 51 281 €	jusqu'à 72 400 €	a partir de 72 401 €
Par personne sup	+ 5 045 €	+ 6 462 €	+9165€	+9165€



